



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires**

Aurillac, le 30 mai 2023

Dossier n° : AE 23.0234

Demandeur : GAEC FRESQUET A LAVERGNE

Date d'enregistrement de la demande : 20/04/23

Date limite de candidature : 19/07/2023

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 19/08/23.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
LA MONSELIE	2,81	Indivision RABEYROUX	Section A 162, Section B 537,539,541,
ANTIGNAC	9,23	Indivision RABEYROUX	Section d 46,72,1066,1266, Section G 82,115,126,127,128,224,
ANTIGNAC	0,86	RABEYROUX Pierre	Section D 1071

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques
publiques/Agriculture/Politique foncière**